



REGLEMENT GENERAL

Meeting Régional 08 mai 2026

1. ORGANISATEUR :

Club : ASBA Athlétisme Saint Barthélemy d'Anjou

Date : Vendredi 08 mai 2026 en soirée.

Lieu : Stade de la VENAISERIE 1 rue François Mauriac 49124 St Barthélemy d'Anjou,

2. INSCRIPTIONS et CONTACTS :

Ce meeting est ouvert à tous les licencié(e)s compétition FFA de U18 à Masters F et H.

Ouverture des inscriptions le Lundi 09 mars 2026 à 12h00. Clôture le Mercredi 06 mai 2026 à 12h00.

Pas d'inscription possible le jour du meeting.

Inscriptions par le module d'engagement du Site du CD49 Athlétisme via votre secrétaire de Club (Engagements des Athlètes et du Jury).

Contacts : meetingasba@gmail.com

3. PROGRAMME :

Epreuves Meeting Régional

| N° | Heures | Epreuves | Catégories |
|----|--------|-----------------|-----------------------------------|
| 1 | 17h30 | Poids Femmes | U18 à Master – Challenge Régional |
| 2 | 17h30 | Poids Hommes | U18 à Master – Challenge Régional |
| 3 | 17h30 | 200m Femmes | U18 à Master – Challenge Régional |
| 4 | 17h45 | Perche Hommes | U18 à Master – Challenge Régional |
| 5 | 17h45 | Longueur Femmes | U18 à Master – Challenge Régional |
| 6 | 17h45 | Hauteur Hommes | U18 à Master – Challenge Régional |
| 7 | 18h00 | 200m Hommes | U18 à Master – Challenge Régional |
| 8 | 18h30 | 400m Femmes | U18 à Master – Challenge Régional |
| 9 | 18h45 | 400m Hommes | U18 à Master – Challenge Régional |
| 10 | 19h00 | Hauteur Femmes | U18 à Master – Challenge Régional |
| 11 | 19h15 | 1000m Femmes | U18 à Master – Challenge Régional |
| 12 | 20h00 | 1000m Hommes | U18 à Master – Challenge Régional |
| 13 | 20h45 | 3000m Femmes | U18 à Master – Challenge Régional |
| 14 | 21h10 | 3000m Hommes | U18 à Master – Challenge Régional |

Epreuves hors Meeting Régional

| | | | |
|----|-------|------------------------|-------------------|
| 15 | 17h00 | Course Frame | Handisport |
| 16 | 17h15 | 1000m Femmes et Hommes | U16 Course Minime |

4. DISPOSITIONS LEGALES :

Responsabilités : l'organisateur décline toute responsabilité en cas de vols, pertes ou dégradations qui pourraient se produire lors des épreuves.

Mise à jour du 23/03/2026



Droit à l'image : de par son inscription le coureur reconnaît à l'organisateur le droit d'utiliser les photos ou films réalisés le jour de l'épreuve, sans contrepartie, pour le besoin de ses publications : plaquette, site internet, autres ...

Assurance en responsabilité civile : l'organisateur est couvert par une police en Responsabilité Civile souscrite auprès du Crédit Mutuel.

Assurance individuelle accident : les licenciés FFA sont couverts par l'assurance liée à leur licence 2025-2026.

5. MEDICAL :

Présence d'un corps médical (kiné, médecin, secouristes ...).

6. CONTROLE ANTIDOPAGE :

Un contrôle antidopage pourra être réalisé inopinément sur les différentes épreuves.

7. RECOMPENSES :

Une prime sera attribuée à tout athlète majeur à la date du meeting :

- Sur les courses 200m, 400m, 1000m, 3000m Femmes et Hommes et sur les concours Longueur Femmes et Perche Hommes
- Sur les concours Hauteur, Poids Femmes et Hommes si un minimum de 10 athlètes engagés.

Les primes seront données le jour de la compétition à l'athlète directement sur le podium. Si absence de l'athlète lors de la remise des récompenses la prime ne sera pas donnée ou sera remise à son entraîneur si présent. Toute prime non récupérée le jour du meeting sera perdue.

| PRIMES 200m – 400m – Longueur – Poids et Perche | | |
|---|--------|--------|
| PLACE | FEMMES | HOMMES |
| 1 | 60 € | 60 € |
| 2 | 45 € | 45 € |
| 3 | 30 € | 30 € |
| PRIMES 1000m – 3000m | | |
| PLACE | FEMMES | HOMMES |
| 1 | 100 € | 100 € |
| 2 | 60 € | 60 € |
| 3 | 40 € | 40 € |

En cas de plusieurs séries sur les différentes courses, l'organisateur prendra en compte le classement scratch des temps sur toutes les séries.

En cas de ex aequo les athlètes seront récompensés selon le barème ci-dessous :

- **Si 1er et 2ème ex aequo** : les 2 athlètes toucheront la prime de la 1ère place et le 3ème celle prévue dans le tableau.
- **Si 2ème et 3ème ex aequo** : les 2 athlètes toucheront la prime de la 2ème place.
- **Si 3ème et 4ème ex aequo** : les 2 athlètes toucheront la prime de la 3ème place.

Poids : le classement scratch se fera selon les points de la table Hongroise.



Meeting régional Saint Barthélemy d'Anjou

www.stbarthelemy-athle.com



8. CONFIRMATION ENGAGEMENTS:

Pas de confirmation des engagements le jour du meeting.

9. INSCRIPTION MEETING :

Les épreuves du Meeting Régional sont réservées uniquement aux catégories U18, U20, U23, Senior et Master et **strictement interdites aux catégories U16 et inférieures.**

Une inscription hors Meeting Régional sera possible uniquement sur 1000m pour la catégorie U16 et la course se déroulera indépendamment des 1000m du meeting.

Le nombre d'inscrits sur **1000m F et H sera limité à 120 inscriptions.**

Le nombre d'inscrits sur **3000m F et H sera limité à 100 inscriptions.**

Il n'y aura pas d'inscription possible le jour du meeting et clôture des inscriptions le mercredi 6 mai à 12h00.

Toute modification (inscription, changement de séries, etc...) devra être portée à la connaissance du Juge Arbitre nommé sur cette compétition 1h00 au plus tard avant le départ de l'épreuve concernée.

10. CONCOURS PERCHE HOMME :

Première barre : 3m50

Montées de barre : De 15 en 15 cm jusqu'à 4m40 et de 10 en 10 cm au-delà.

11. CONCOURS HAUTEUR FEMMES ET HOMMES :

| 1ère BARRE | | MONTEE de BARRE | |
|------------|------|-----------------|---------------|
| FEMMES | 1m40 | FEMMES | De 5cm en 5cm |
| HOMMES | 1m60 | HOMMES | De 5cm en 5cm |

12. CONCOURS LONGUEUR FEMMES :

Le concours longueur se déroulera sur 2 sautoirs suivant le nombre d'athlètes. Chaque athlète réalisera 3 essais.

3 essais supplémentaires seront accordés aux 8 premiers et selon classement scratch.

13. CONCOURS POIDS FEMMES ET HOMMES :

Utilisation de l'engin de sa catégorie.

| FEMMES | | HOMMES | |
|---------------------|-------|---------------------|----------|
| Catégories | Poids | Catégories | Poids |
| U18 | 3 kg | U18 | 5 kg |
| U20 | 4 kg | U20 | 6 kg |
| U23 – SENIOR MASTER | 4 kg | U23 – SENIOR MASTER | 7 kg 260 |



Meeting régional Saint Barthélemy d'Anjou

www.stbarthelemy-athle.com



Le classement scratch se fera selon les points de la table Hongroise.
Le concours se déroulera sur 1 aire de lancer toutes catégories confondues Femmes et Hommes.

14. DOSSARDS COURSES 1000m et 3000m:

Les athlètes inscrits et participants au courses 1000m et 3000m Femmes et Hommes se verront attribuer un dossard.

Le dossard sera à retirer au secrétariat le jour du meeting au plus tard 1h00 avant la course sur présentation de la licence et d'une pièce d'identité. Tout athlète qui n'aura pas son dossard au départ de la course sera disqualifié.

15. SERIES COURSES :

Les séries des courses Femmes et Hommes seront mises en ligne le jeudi 7 mai à 18h00 et accessibles via un QR Codes sur le site du club.

En cas d'absence d'un ou plusieurs athlètes dans une série le jour du meeting les séries ne seront pas modifiées.

En cas de plusieurs séries dans les courses, les séries seront composées en fonction des performances d'engagement qui auront été données par l'athlète lors de son inscription **(1)**.

- (1)** Les performances d'engagement seront vérifiées en fonction des performances 2025 et 2026 extraites de SIFFA et seules les performances enregistrées dans SI-FFA seront prises en compte.

L'organisateur veillera à la mise à disposition d'un(e) meneur(e) d'allure pour la meilleure série du 1000m et du 3000m féminin et masculin et en fonction de ses possibilités.

L'organisation se réserve la possibilité de ne pas mettre de meneur d'allure. Cette information sera transmise sur le site du meeting et ses réseaux sociaux.

Sur les courses H & F, des athlètes déficients visuels T11 (présence d'un guide qui ne doit pas aider l'athlète en le tirant durant l'épreuve et doit franchir la ligne après le coureur) pourront s'inscrire et courir avec leur guide, avec mention de la classification de l'athlète handicapé, aussi bien sur les listes de départ que sur les résultats (règle RC18.8).

16. RECLAMATION :

Si une réclamation quelconque doit être faite, elle devra se faire le jour du meeting dans un délai de 30 minutes après la diffusion des résultats et auprès du juge arbitre. Aucune réclamation ne sera prise en compte après ce jour. Si la réclamation porte sur le règlement officiel, seul le juge arbitre validera ou non la réclamation.

17. JURY OFFICIELS :

Présence du Jury Officiels sur place :

- 16h45 mn pour le concours de Perche
- 17h00 pour les concours de Longueur. Hauteur et Poids
- 17h00 pour les courses

Pour la bonne organisation du meeting, nous vous remercions de bien vouloir fournir le jury en fonction du nombre d'engagés par club :

- Présence de 1 officiel diplômé pour 4 à 10 athlètes engagés



- Présence de 2 officiels diplômés pour 11 à 15 athlètes engagés
- Présence de 3 officiels diplômés au-delà de 15 athlètes engagés

18. HORAIRES :

L'organisateur se réserve le droit de modifier les horaires si besoin, en fonction du nombre d'engagés. Toute modification d'horaire sera signalée et diffusée sur le site du club organisateur.

19. RESULTATS :

Les résultats seront disponibles en direct (direct athlé) via un QR Code affiché dans le stade, puis sur le site internet du club dès le lendemain de la compétition et sur le site du CD49 Athlétisme.

20. COMPORTEMENT :

Toute tricherie, comportement dangereux, non-respect du règlement ou non-respect des bénévoles entraînera une disqualification.

La course s'inscrit dans une démarche écoresponsable, c'est pourquoi nous vous demandons de respecter les lieux et de ne pas jeter vos déchets au sol. Des poubelles sont à disposition sur le stade et les personnes ne respectant pas les lieux seront sanctionnées.

21. PROTECTION DES DONNEES :

Les informations personnelles collectées lors de l'inscription sont utilisées exclusivement dans le cadre de l'organisation de l'événement et ne seront pas transmises à des tiers.

22. PARTICIPATION et ACCEPTATION REGLEMENT :

L'inscription et la participation à toutes épreuves du meeting implique l'acceptation du présent règlement par tous les participants.